Sidi Askofaré *

Il nous revient, à Lina Velez et moi, de poursuivre la lecture de cette leçon IV, déjà bien entamée par Isabelle Geneste et Patrick Barillot. Ils ont traité du chinois, il nous reste l'hébreu!

Dans la mesure où il s'agit de poursuivre, je partirai pour ainsi dire de la conclusion du chapitre II. Et tout particulièrement de ce passage, page 64 de la version Seuil, où Lacan énonce, je le cite :

Il est très important à notre époque, et à partir de certains énoncés qui ont été faits et qui tendent à établir de très regrettables confusions, de rappeler que, tout de même, l'écrit n'est pas premier mais second par rapport à toute fonction du langage, et que, néanmoins, sans l'écrit, il n'est d'aucune façon possible de revenir questionner ce qui résulte au premier chef de l'effet de langage comme tel, autrement dit de l'ordre symbolique, c'est à savoir la dimension, pour vous faire plaisir, mais vous savez que j'ai introduit un autre terme, la demansion, la résidence, le lieu de la vérité.

[...] Interroger la demansion de la vérité dans sa demeure, c'est quelque chose – là est la nouveauté de ce que j'introduis aujourd'hui – qui ne se fait que par l'écrit, et par l'écrit en tant que ceci, que ce n'est que de l'écrit que se constitue la logique.

Non seulement c'est de l'écrit que se constitue la logique – la logique comme discipline s'entend, pas le logique qui est consubstantiel au logos –, mais Lacan ajoute aussitôt :

Il n'y a de question logique qu'à partir de l'écrit, en tant que l'écrit n'est justement pas le langage. C'est en cela que j'ai énoncé qu'il n'y a pas de métalangage. L'écrit même en tant qu'il se distingue du langage est là pour nous montrer que, si c'est de l'écrit que s'interroge le langage, c'est justement en tant que l'écrit ne l'est pas, mais qu'il ne se construit, ne se fabrique que de sa référence au langage 1 » (p. 65).

De l'avis de Lacan lui-même, ces éléments suffisent à définir ce qu'il appelle sa visée, son objectif. On y repère *a minima* quatre points :

- son débat, voire sa polémique - juste évoquée -, avec Derrida ;

- son interrogation sur l'écrit (la logique ?), qui, ici, semble se substituer à ce qu'il avait d'abord présenté comme la « fonction de l'écriture ». « Fonction de l'écriture » et « fonction de l'écrit » sont-elles équivalentes ² ?
- la distinction entre l'écrit et le langage ³, ce qui pose évidemment la question de savoir ce qu'il veut dire, ici, par langage. S'agit-il du langage comme champ opposable à la fonction de la parole, comme en 1953 ? Du langage comme fonction déductible du fait que des êtres parlants existent ? Ou du langage comme du concept de l'universel des langues ou comme « élucubration du savoir sur lalangue » ?
- enfin, la thèse selon laquelle « l'écrit » en tant que distinct du langage – précède et détermine la logique ⁴.

Je dirais que c'est sur ce fond que s'appuie et se déploie le chapitre III de cette leçon, dont l'enjeu me paraît être de constituer une première approche de la fonction de l'écrit dans le discours analytique. Car, ne l'oublions pas, tel est l'enjeu pour Lacan ⁵.

Je propose de présenter cette partie – Lina Velez se chargera du chapitre IV – en quatre articulations :

- 1. Du rapport sexuel et de son inexistence chez les êtres parlants ;
- 2. De la fonction phallique à la loi sexuelle ;
- 3. Le mythe à l'épreuve de l'écrit/la logique ;
- 4. Le phallus revisité: « l'instrument phallus ».

1.

Dans ce que je propose de considérer comme une première articulation de ce chapitre III, Lacan reprend, pour l'envisager sous un nouvel angle, sa formule du « dire de Freud » : « Il n'y a pas de rapport sexuel chez l'être parlant. » Si je parle de reprise, c'est parce que je garde toujours en mémoire la formulation de sa « Radiophonie » qui m'a toujours paru la plus éclairante : « [...] le signifiant n'est pas propre à donner corps à une formule qui soit du rapport sexuel. D'où mon énonciation : il n'y a pas de rapport sexuel, sous-entendu : formulable dans la structure ⁶ ».

Ici – dans cette leçon du *Séminaire XVIII* –, point de sous-entendu. Lacan situe cette formule comme l'indication de l'effet de rebroussement, de retournement donc, dont il avait essayé de définir « la jonction de la vérité au savoir », jonction impossible qui nous condamne à ne pouvoir énoncer quelque chose « du rapport du savoir avec la vérité que d'un mi-dire ».

Puis, de manière plus décisive, il situe cette formule par rapport à la question qui nous occupe, celle de l'écrit. L'écrit dans son rapport à la vérité.

C'est l'occasion pour Lacan de préciser encore une fois cette énigmatique formule. Et pour cela, il va porter l'accent davantage sur le terme de rapport que sur celui de sexuel, qui, en l'occurrence, peut renvoyer autant à la différence des sexes qu'à la jouissance et aux modes de jouir.

Ce que Lacan met en avant de prime abord, c'est justement le rapport à l'écrit. Le rapport sexuel, dont on se souvient qu'il le substitue à ce qu'il appelait, dans *La Logique du fantasme*, l'acte sexuel ; le rapport sexuel, dit-il, « comme tout autre rapport, ne subsiste au dernier terme que de l'écrit » (p. 65).

À en croire Lacan, donc, il ne s'agirait pas d'une spécificité du rapport sexuel. Selon lui, tout rapport digne de ce nom ne se soutient en dernière instance, si j'ose dire, que de l'écrit. Ce qui est quand même tout à fait contre-intuitif, dans la mesure où ce n'est pas ce qui s'apprend à consulter les dictionnaires de langue, aussi prestigieux soient-ils.

D'où la nécessaire définition de ce qu'il convient d'entendre par « écrit », selon Lacan. Sa définition est strictement mathématique. En effet, pour lui, « l'essentiel du rapport, c'est une application : a appliqué sur b, a \longrightarrow b » Et il poursuit : « Si vous ne l'écrivez pas a et b, vous ne tenez pas le rapport en tant que tel. » Mais il ajoute aussitôt : « Ça ne veut pas dire qu'il ne se passe pas des choses dans le réel. »

Ainsi, on peut dire que le « Il n'y a pas de rapport sexuel chez l'être parlant » n'est qu'une forme particulière d'une formule générale qui pourrait s'énoncer : Il n'y a pas de rapports dans le réel, en tant que seul l'écrit fait subsister, en le symbolisant, un rapport.

Cela ne nous dispense pas néanmoins de traquer, avec Lacan, la ou les raisons de cette forme particulière d'inexistence du rapport qu'est l'inexistence du rapport sexuel. Et ce d'autant plus que ce n'est pas faute de tentatives d'écrire ledit rapport, notamment en biologie.

Et si Lacan rappelle longuement à cette occasion les tentatives d'écrire le rapport sexuel en biologie de la reproduction, et s'il reconnaît qu'« il semble qu'en effet quelque chose soit là fondé, établi, qui permette de situer à un certain niveau dit biologique ce qu'il en est du rapport sexuel » (p. 66), c'est pour aussitôt remarquer que « la dualité et la suffisance de ce rapport » mâle/femelle, qui y sont à l'œuvre, « ont depuis toujours leur modèle » dans le yin et le yang, les principes mâle et femelle de la tradition chinoise, modèle qui se retrouve dans « toute espèce de cogitation

concernant les rapports de l'action et de la passion » (p. 66), de l'agir et du pâtir, de l'activité et de la passivité qui se retrouve jusque chez Freud.

Donc, pourrais-je dire, il se passe assurément des choses, même foireuses, entre l'homme et la femme et, plus généralement, entre les êtres parlants – pour ne pas rester étroitement hétérocentrés –, mais, interpelle Lacan, « au nom de quoi l'appelleriez-vous rapport » ? (p. 66).

Les élaborations sophistiquées de la biologie de la reproduction, quels que soient leurs mérites, notamment pragmatiques, en médecine de la reproduction, ne font que continuer donc, à suivre Lacan, ce qu'il appelle « le modèle général de ce rapport du mâle au femelle [...] qui hante depuis toujours, depuis longtemps, le repérage de l'être parlant concernant les forces du monde, celles qui sont *t'ien hsia*, sous le ciel » (p. 66).

Autrement dit, les discours qui ont historiquement précédé l'analytique s'en sont tous occupés à leur façon, du mythe à la science biologique. La question reste de savoir ce qui peut s'en dire depuis le discours psychanalytique.

Cela me conduit au deuxième point de mon développement.

2.

Il n'est pas étonnant que, dans la considération du rapport de l'homme et de la femme, introduise du nouveau de considérer cette affaire non pas à partir de la biologie ou de la sociologie, mais à partir de ce qui peut s'en soutenir depuis l'expérience de l'inconscient. Cependant, l'effet de surprise provoqué par le discours analytique est réellement subversif, pour autant qu'il consiste à dire qu'« il est intenable d'en rester d'aucune façon à cette dualité comme suffisante » (p. 67). Cela nous rappelle ce dont il fut largement question lors de nos dernières Journées nationales sur « Le sexe et ses semblants ».

Ce qui permet d'en rendre raison, c'est la fonction du phallus. Mais savons-nous seulement ce que Lacan appelle ainsi quand il affirme que « cette fonction du phallus rend désormais intenable la bipolarité sexuelle » (p. 67)? D'ailleurs, il dit davantage que cela, puisqu'il considère que la fonction du phallus « volatilise littéralement ce qu'il en est de ce qui peut s'écrire de ce rapport. »

Évidemment, il serait beaucoup trop long de reprendre tout le fond sur lequel s'inscrit la reprise, par Lacan, de la fonction phallique : soit du texte de Freud de 1923, « L'organisation génitale infantile », qui introduit la phase phallique dans la doctrine freudienne, à « La signification du phallus » (1958), en passant par ladite « querelle du phallus » (1925-1932).

Mais, à suivre le texte du séminaire du 17 février 1971, la référence principale à laquelle Lacan nous renvoie est « La direction de la cure... », texte qui suit de quelques mois seulement – de mai à juillet 1958 – « La signification du phallus ». Et je ne crois pas me tromper en disant que c'est sur le « cas » de « l'Homme au tour de bonneteau », si cher à Marc Strauss, que Lacan s'appuie pour nourrir son élaboration.

Ce cas suffit amplement à Lacan, dans « La direction de la cure », pour démontrer l'intérêt non seulement théorique mais clinique qu'il y a à distinguer l'organe du signifiant, le pénis du phallus. Mais dans cette leçon, il fait un pas de plus, puisqu'il ajoute ceci qui n'est pas formulé dans « La direction de la cure » : « Le phallus, c'est l'organe en tant qu'il est, e.s.t. – il s'agit de l'être –, en tant qu'il est la jouissance féminine » (p. 67).

Et c'est en quoi et pourquoi il y a une incompatibilité entre $\hat{e}tre$ le phallus et avoir le phallus. D'où le ou disjonctif qui conduira Lacan, quelques mois plus tard, à définir dans « L'étourdit » la fonction phallique et son rapport à l'inexistence du rapport sexuel : « Il n'y a rien d'excessif au regard de ce que nous donne l'expérience, à mettre au chef de l'être ou avoir le phallus (cf. ma Bedeutung des Écrits) la fonction qui supplée au rapport sexuel 7 . »

Ce que les « ricaneurs » de Royaumont n'avaient pas perçu, c'est en quoi le concept de castration s'en trouvait renouvelé. Il ne s'agit pas en effet de l'avoir – et pour toujours! – ou de ne l'avoir pas (du fait d'une privation par l'Autre) et de l'être pour toujours, mais de pouvoir l'avoir faute de l'être, et de pouvoir l'être faute de l'avoir. Et jamais pour toujours, en raison de la particularité temporelle, dirons-nous, du phallus.

Fermons cette parenthèse.

La fonction de suppléance de la fonction phallique – au regard du rapport sexuel forclos dans l'inconscient – est à distinguer de ce que Lacan identifiait plus haut, page 67, comme « intrusion du phallus », en tant que cette dernière n'est pas « manque de signifiant » – ce qui conduirait à la confondre avec S(A barré) –, mais « obstacle fait à un rapport », de ce que homme et femme ont, dans l'inconscient, rapport à ce même signifiant. Un signifiant pour deux, ça ne fait pas rapport, c'est-à-dire application, en effet!

Pour finir ce deuxième développement, je soulignerai une indication fort intéressante de Lacan, à savoir ce qu'il appelle la substitution de la

loi sexuelle au rapport sexuel. Lacan distingue, semble-t-il, deux types de loi : « la loi qui procéderait d'un rapport », donc d'une application, d'un écrit – cela évoque la loi à laquelle il fait référence dans les *Quatre Concepts* et qu'il oppose à la cause –, et la loi, dit-il, « qui est cohérente à tout le registre de ce qui s'appelle le désir », soit l'interdiction (p. 68).

Il en déduit ceci, dont je ne suis pas sûr d'avoir saisi toutes les subtilités : « C'est de la béance même de l'interdiction inscrite que relève la conjonction, voire l'identité, comme j'ai osé l'énoncer, de ce désir et de cette loi. Corrélativement, tout ce qui relève de l'effet de langage, tout ce qui instaure la demansion de la vérité se pose d'une structure de fiction » (p. 68).

3.

C'est donc presque métonymiquement que Lacan passe de la structure de fiction de la vérité, de tout ce qui instaure la demansion de vérité, à « la corrélation de toujours du rite et du mythe » (p. 68).

C'est bien évidemment une vieille lune que cette corrélation. Qui dit quoi, au fond ? Qui dit que les mythes, ces récits originaires, ne sont que les doublures langagières, les commentaires des rites, ces cérémonies, comportements et pratiques réglés que les groupes humains observent presque toujours et, souvent, en méconnaissance de cause.

C'est d'abord par les mythes et les rites envisagés dans leur acception courante ou tels qu'on les retrouve chez les ethnologues et les anthropologues que commence Lacan. Et son verdict est sans appel : « [...] c'est faiblesse ridicule de dire que le mythe serait simplement le commentaire du rite, ce qui est fait pour le soutenir, pour l'expliquer » (p. 68).

C'est que, pour Lacan, mythe et rite sont à concevoir à partir de la topologie de la bande de Mœbius. Il n'y a pas d'abord l'un, le rite, tout en pratiques réglées, comportements fossilisés, et ensuite son commentaire, son explication à travers un récit. Non, pour Lacan, « le rite et le mythe sont comme l'endroit et l'envers, à cette condition que cet endroit et cet envers soient en continuité » (p. 68).

C'est là que, contre toute attente, Lacan va reconsidérer le rapport du mythe et du rite dans le champ de la psychanalyse elle-même. Contre toute attente, parce que j'avais l'idée que la question était réglée depuis son énonciation de 1960, dans « Subversion du sujet et dialectique du désir » : « C'est beaucoup déjà, écrit-il, qu'ici nous devions placer, dans le mythe freudien, le Père mort. Mais un mythe ne se suffit pas de ne supporter aucun rite, et la psychanalyse n'est pas le rite de l'Œdipe, remarque à développer plus tard ⁸. »

Pourtant, Lacan pose la question décisive : « Que veut dire le maintien dans le discours analytique de ce mythe résiduel qui s'appelle le mythe d'Œdipe » (p. 68) ? En vérité, la question semble de pure rhétorique, surtout si l'on se souvient de tous les développements relatifs à l'Œdipe dans L'Envers de la psychanalyse et, notamment, de sa thèse sur son « caractère strictement inutilisable ⁹ ».

Ce à quoi Lacan s'est attaché, dans cette leçon, c'est à une sorte d'unification ou réunification de deux des grands mythes freudiens, ceux-là mêmes qu'il a impitoyablement brocardés dans *L'Envers de la psychanalyse*: celui de l'Œdipe et celui de la horde primitive.

En effet, contrairement à la distinction, voire à l'opposition, de ces deux mythes qui prévalait encore en 1970 – « la référence sophocléenne » et « la pitrerie darwinienne, ainsi que leurs résultats exactement contraires ¹⁰ » –, Lacan soutient plutôt l'idée d'un seul et grand mythe freudien, Totem et tabou, et dont l'Œdipe ne serait qu'une dimension, une version, voire un résidu. Ce mythe, du cru du seul Freud, serait celui du père primordial en tant qu'il jouirait de *toutes les femmes*.

Et c'est ce mythe que Lacan va proposer de mettre à l'épreuve de l'écrit, soit, en l'occurrence, de la logique. D'où sa re-convocation de C. S. Peirce et de son quadrant qu'il avait jadis exploité dans son séminaire de 1961-1962, L'Identification.

À ce point de la leçon, quelque chose n'aura échappé à personne, à savoir le décalage entre le schéma du quadrant de Peirce et le propos de Lacan qu'il est censé illustrer. Problème de latéralisation du transcripteur ou simple bâclage d'un travail qui aurait demandé plus de soin ? En tout cas, la transcription et le schéma reproduit dans la version de *Staferla* m'ont paru autrement plus lisibles et plus conformes à l'énonciation de Lacan.

Je ne souligne pas ce point par simple goût pour le persiflage. Si je le fais, c'est que ça m'a rendu encore plus sensible à l'indication de Lacan sur le rapport entre l'écrit et la parole dans son propre enseignement. Passons.

Si Lacan mobilise à nouveaux frais le mythe du père de la horde de *Totem et Tabou*, c'est principalement pour ce que met au jour l'interrogation du mythe par la logique, soit l'inexistence de La femme, et, corrélativement, pour faire apparaître que le phallus constitue une jouissance, la jouissance dite féminine.

4.

De ce qui précède, Lacan considère qu'un certain nombre de questions se trouvent considérablement déplacées. Quelles questions, me direz-vous ? Je répondrais, pour ne pas être trop long, la question d'un savoir éventuel de la femme sur la jouissance sexuelle, d'une part, et celle d'un « savoir de l'instrument phallus », d'autre part.

Nul besoin de s'attarder, même si c'est charmant, sur les « joueuses de flûte », ou sur la division du corps requise par la pratique du chant ou du ski. L'accent est à mettre plutôt, me semble-t-il, sur ce que Lacan appelle, joliment, « l'instrument phallus ».

Un instrument et non un outil, et encore moins un organe. Un instrument, donc, s'il faut entendre par ce terme le nom par lequel on désigne, d'une façon générale, ce qui sert (s.e.r.t.), dans un art, une science ou une technique, à exécuter quelque chose, à réaliser telle opération. Je peux même ajouter ici que quelqu'un comme Gilbert Simondon, le philosophe des techniques, est allé jusqu'à opposer l'instrument et l'outil, justement parce que, à l'inverse de l'outil, l'instrument prolonge et adapte l'organe pour intervenir sur ou dans le réel.

Toujours est-il que si Lacan, ici, parle du phallus comme d'un instrument – mais « un instrument pas comme les autres »! –, c'est d'abord pour rappeler qu'il n'est pas l'organe, soit le pénis. Puis pour spécifier leur rapport différentiel à la *loi* et à la *cause*.

Du pénis, Lacan affirme qu'il « se règle sur la loi, c'est-à-dire sur le désir, c'est-à-dire sur le plus-de-jouir, c'est-à-dire sur la cause du désir, c'est-à-dire sur le fantasme » (p. 70).

Si Lacan fait tout ce développement sur le pénis, c'est pour pouvoir énoncer quelque chose quant au phallus et quant au savoir supposé de la jouissance d'une « certaine femme ». Son idée serait que contrairement à l'organe, soit le pénis, le phallus ne se règle pas – hors la loi ? –, et c'est là que la femme a un savoir supposé particulier – un savoir-faire ? –, de savoir jouer de l'instrument, d'être « joueuse de flûte »!

C'est dans cette pratique de l'instrument, la flûte-phallus, qu'il est attendu qu'elle rencontre un os au niveau du phallus. Et l'os en question est non pas un os réel – comme celui qui se rencontre chez certains animaux, comme les chiens, par exemple –, mais un os manquant, soit « le désir et son fonctionnement » (p. 70).

C'est à partir de là que Lacan va dégager une dissymétrie entre la femme et l'homme qui se résume en deux points :

- une femme n'a de témoignage de son insertion dans la loi sexuelle, soit celle qui se substitue au rapport sexuel qu'il n'y a pas, que par le désir de l'homme. Autrement dit, ce serait le désir d'un homme qui la ferait femme au sens sexuel de ce terme ;
- le désir de l'homme quant à lui est lié à sa cause, c'est-à-dire au plus-de-jouir, c'est-à-dire à l'objet a. Cela ne veut pas dire qu'il ne se situe pas dans la dépendance du lieu de l'Autre, Autre que la femme qui se trouve incarnée pour lui sur un tout autre plan que celui de son savoir supposé sur la jouissance sexuelle.

Lacan conclut presque cette partie – je mets de côté l'actualité liée à la censure du livre de Pierre Guyotat, Éden, Éden, Éden et l'émoi qu'elle suscita –, Lacan conclut presque, donc, avec cette phrase pour le moins énigmatique : « Voilà donc l'instrument phallique posé, avec des guillemets, comme cause du langage, je n'ai pas dit origine » (p. 71).

« Pas origine », je comprends : adhésion sans équivoque à l'interdit posé par Wilhelm von Humboldt. Mais « cause du langage »...

À Lina Velez, maintenant, pour la lecture qu'elle nous propose de la suite de la leçon.

^{*} Commentaire de la seconde moitié de la leçon IV du Séminaire, Livre XVIII, D'un discours qui ne serait pas du semblant, Paris, Le Seuil, 2007, p. 65-75, à Paris, le 4 avril 2024.

^{1.1} C'est peut-être Heinrich Scholz qui, le mieux, fournit les éléments qui accréditent cette thèse. Cf. son Esquisse d'une histoire de la logique, Paris, Aubier-Montaigne, 1968, p. 21-23.

^{2.} J'ai toujours trouvé que l'insuffisante distinction entre l'écriture et l'écrit est source de confusion. Et ce d'autant plus que pour en parler nous avons l'habitude de solliciter quasiment toutes les disciplines : histoire, philosophie, philologie, linguistique, littérature, etc. Or, sans parler de l'écrit comme tel, dont la psychanalyse pourrait produire sa propre théorie – de l'inscription mnésique au rêve, en passant par le trait unaire, le chiffrement, le rébus, etc. –, on peut mesurer l'écart abyssal qu'il y a, d'une part, entre les classiques historiens de l'écriture (James G. Février [Histoire de l'écriture], Ignace J. Gelb [Pour une théorie de l'écriture]), les anthropologues (Jack Goody [La Logique de l'écriture, L'Écrit et l'organisation de la société]), les philosophes (de Platon [Phèdre, Philèbe] à Derrida [De la grammatologie, L'Écriture et la différence, La Dissémination]), les écrivains et critiques (Blanchot, Barthes, Duras, Sollers et le groupe Tel Quel), et jusqu'à des travaux récents comme Les Trois Écritures, Langue, nombre, code de Clarisse Herrenschmidt, et, d'autre part, l'écrit lacanien, qui va de ses propres textes – ses Écrits et Autres écrits –, de ses schémas et graphes jusqu'à ses mathèmes et nœuds.

- 3. La question est d'autant plus difficile que, si Lacan a promu une conception du langage comme structure et pouvoir de symbolisation, il a d'abord insisté pour le définir sur le code et le message, d'une part, et sur le signifiant et le signifié, d'autre part. Or, ici, il semblerait qu'il appelle langage la seule fonction de la parole, en tant qu'elle s'actualise dans la métaphore, la poésie, l'épopée, le sens et la vérité. À l'opposé, l'écrit sera relatif aux dimensions de la lettre, du nombre, du réel et de la science. Il reste à savoir si ce qui sera présenté comme « fonction de l'écrit », dans *Encore*, maintient cette opposition et cette tension, ou si, au contraire, il ne rassemblerait pas sous le même concept de langage les deux fonctions de la parole et de l'écrit.
- 4. Il me semble que « logique » est à entendre, ici, au sens de la logique comme discipline, « art libéral » et organon de la science, soit la logique inventée par Aristote et ses suites : antiques, médiévales, modernes et contemporaines (intuitionniste et autres logiques sous-structurelles et hétérodoxes).
- 5. Il suffit de se souvenir du symptôme comme « procès d'écriture », de la lettre comme « retour du refoulé », de la dimension qui, dans la pratique analytique elle-même, consiste à lire dans ce qui s'entend conséquence de « ce que l'inconscient, c'est ce qui se lit avant tout » –, ou de ce qui, dans l'interprétation, relève de l'écrit, pour se rendre à l'évidence que la fonction de l'écrit supplémente dès le départ la fonction de la parole dans le discours psychanalytique.
- 6. T J. Lacan, « Radiophonie », dans Autres écrits, Paris, Le Seuil, 2001, p. 413.
- 7. 1 J. Lacan, « L'étourdit », dans Autres écrits, op. cit., p. 458.
- 8. 1 J. Lacan, « Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien », dans Écrits, Paris, Le Seuil, 1966, p. 818.
- 9. 1 J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XVII, L'Envers de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 113. 10. 1 *Ibid.*, p. 131.